

Confrontation des témoins suite agression

Par chacha0691, le 22/04/2015 à 12:37

bonjour

je vous explique la situation une personne s'est faite agressé par un groupe de 6 autre personne avec des matraques. Il a été très blessé fracture crane ouvert ect il y a eu des témoins qui ont porté plainte ainsi que la victime. s'il y a confrontation avec la personne qui possédait la matraque c'est avec tous les témoins et la victime ou qu'avec la victime? merci de m'aider s'il vous plait merci d'avance

Par sadness, le 28/04/2015 à 08:14

Bonjour chacha0691,

d'une façon générale les déclarations des témoins servent de support aux enquêteurs. Il n'est pas utile que le témoin soit confronté aux mis en cause, d'autant plus si les témoins disent la même chose. Le mis en cause est alors dans un sacré pétrin.... Généralement, déclaration du témoin, plus présentation derrière un miroir sans tains et c'est tout. Pour ce qui est de la victime, si ses propos sont différents de ceux de l'auteur, alors oui, il y a confrontation. Bon courage.